

## LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 12 FÉVRIER 2024

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2024;
4. Période de questions réservée au public;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement;
6. CDSM; Tillotson pour les jeux d'eau;
7. Loisirs ;
  1. Tournoi de poche 13 avril;
  2. Soumission sono;
8. Église;
9. CCU ; formation ;
10. Avis de motion et adoption des règlements;
  1. Règlement de taxation 2024;
  2. Règlement sur le traitement des élus;
11. Voirie;
  1. Offre d'emploi;
  2. Taux de kilométrage;
12. Demande de prix;
  1. Fauchage des abords des chemins ;
  2. Balayage des rues;
13. Bois de chauffage ;
14. Entente;
  1. Renouvellement Colebrook;
  2. Camp Kionata;
15. Renouvellement : abonnement au Journal du Haut Saint-François;
16. Congrès ADMQ;
17. Rapports;
  1. Bilan entente loisirs Coaticook;
  2. Rapport annuel Aquatech ;
18. Paiement des comptes :
  1. Comptes payés;
  2. Comptes à payer;
19. Bordereau de correspondance;
20. Rapports :
  1. Maire;
  2. Conseillers;
  3. Directrice générale ;
21. Varia ;
22. Période de questions réservée au public ;
23. Évaluation de la rencontre;
24. Levée de la séance.

Édith Rouleau,  
Directrice générale et  
greffière-trésorière  
07-02-2024